

DEPARTEMENT

Haute-Loire

D26-03-03-06

DELIBERATION**du Conseil Municipal
de la commune de RAUCOULES**

Séance du 03 mars 2026

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
15	8	10

Date de convocation

26 février 2026

Objet de la Délibération**FINANCES**

Budget Lotissement de Martinet

Approbation du Compte financier
unique 2025

L'an deux mil vingt-six, le trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Raucoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUVIGNET, Maire.

Présents : Mmes et MM Bernard SOUVIGNET, Jean-Marc TOURON, Jean TEYSSIER, Jacki BRUN, Denis CURSOUX, Marie-Christine PATOUILLARD, Estelle ALLEMAND, Marie-Lise MASSON, Lionel CHARRAS.

Procuration : Martine PAILLET donne pouvoir à Jean-Marc TOURON, Aline PICHON donne pouvoir à Jean TEYSSIER, Laëtitia BASTIN donne pouvoir à Bernard SOUVIGNET

Absents : Pierre PLATON, Pierre-Henri MANIOULOUX, Mégane EMONET

Secrétaire de Séance : ALLEMAND Estelle

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement De Martinet de la Commune de RAUCOULES ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Marc TOURON, 1^{er} adjoint présente le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement de Martinet aux membres du Conseil municipal

	Résultat reporté	Opérations de l'exercice	TOTAL	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT dépenses ou déficit		235 916.70	235 916.70	
FONCTIONNEMENT recettes ou excédent		250 071.97	250 071.97	14 155.27
INVESTISSEMENT dépenses ou déficit		396 275.42	396 275.42	
INVESTISSEMENT recettes ou excédent		445 425.89	445 425.89	49 150.47
TOTAL				<u>63 305.74</u>

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget
Lotissement de Martinet de la Commune de RAUCOULES

- DONNE pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures
nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à RAUCOULES, le 03 mars 2026

L'Adjoint,
Jean-Marc TOURON